



Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière

(incluant les spécialités de coffreur / coffreuse à béton, de poseur / poseuse de fondations profondes et de parqueteur-sableur / parqueteuse-sableuse)

Description du métier

- Érige des charpentes de murs, de planchers, de toits; pose des revêtements extérieurs et des isolants; et installe des portes et des fenêtres extérieures;
- Construit des coffrages et pose des fondations profondes;
- Construit des divisions et effectue la finition intérieure (portes intérieures, moulures, tablettes, espaces de rangement, recouvrement de murs, etc.);
- Construit des escaliers en bois et pose des parquets en bois;
- Installe de l'ameublement intégré (comptoirs, armoires, etc.);
- Applique des procédés de traçage, de coupe, d'assemblage et de façonnage de pièces en bois et en métal.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en charpenterie-menuiserie et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier;
- Avoir complété deux périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (4 000 heures au total) consacrées strictement à des travaux

relevant de l'une des trois spécialités (poseur de fondations profondes, coffreur à béton ou parqueteur-sableur), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale de la spécialité correspondante dont la réussite mène à l'obtention d'un certificat de compétence compagnon de cette spécialité.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, à la prise de mesures impériales et métriques, de même qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Faire preuve de polyvalence et d'autonomie;
- Être capable de travailler en équipe;
- Pouvoir utiliser une grande variété d'outils et d'équipements de sécurité, et travailler sur des échafaudages;
- Avoir une bonne condition physique.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	17 332 \$
Compagnon**	38 671 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	53 293 \$
Proportion***	69 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

** Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	2 695	1 982
Taux de placement des diplômés*	91,9 %	n. d.

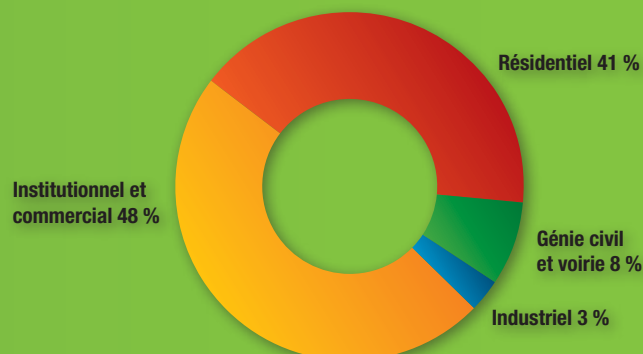
* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,51 \$	22,52 \$	20,45 \$
2 ^e période	26,26 \$	26,28 \$	23,86 \$
3 ^e période	31,88 \$	31,91 \$	28,97 \$
Compagnon	37,51 \$	37,54 \$	34,08 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2015, 40 587 charpentiers-menuisiers ont été actifs sur les chantiers de construction au Québec. Ce métier est celui qui compte le plus grand nombre de travailleurs, soit plus du quart de l'ensemble des travailleurs de l'industrie de la construction. C'est aussi l'un des métiers où l'on accueille le plus de femmes : on comptait 322 charpentières-menuisières actives en 2015 ;
- L'activité se concentre majoritairement dans le secteur résidentiel ainsi que dans le secteur institutionnel et commercial. Plus de 11 600 employeurs font appel à leurs services. La construction institutionnelle, commerciale et résidentielle subira une légère baisse dans les prochaines années ;
- L'industrie a accueilli 1 982 apprentis en 2015, un nombre inférieur à la moyenne des quatre dernières années, soit de 2 695. La proportion de nouveaux apprentis diplômés a augmenté au cours des dernières années. La première année, un apprenti gagne en moyenne 17 300 \$, tandis qu'un compagnon qui travaille au moins 500 heures reçoit un salaire annuel moyen d'environ 53 300 \$ pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction ;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes pour les charpentiers-menuisiers, compte tenu des besoins de relève causés par le roulement notable des travailleurs. Par contre, une légère baisse de l'activité devrait se faire sentir.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Charpenterie-menuiserie (5319) ou *Carpentry* (5819)

Durée de la formation : 1 350 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Lanaudière
- Laurentides*
- Laval
- Mauricie
- Montérégie*
- Montréal*
- Nord-du-Québec*
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

* Formation également offerte en anglais.

Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	947
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	2 175
Côte-Nord	819
Estrie	2 001
Île de Montréal	1 925
Laval-Laurentides-Lanaudière	8 653
Mauricie-Bois-Francis	3 185
Montérégie	8 032
Outaouais	1 962
Québec	8 580
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 236
Extérieur et Baie-James	72
Total	40 587

Nombre de femmes actives dans le métier 322

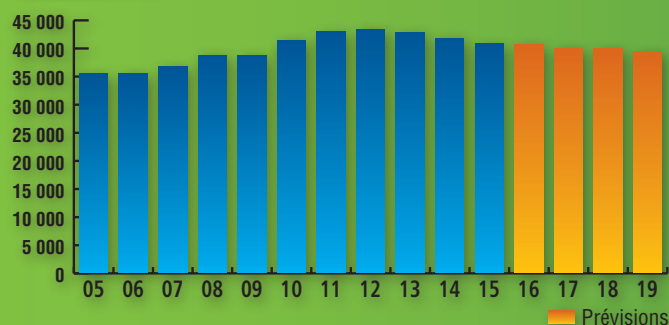
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Charpentier-menuisier	14 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2005-2019



Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	61 %	35 %	4 %	15 226
Compagnon	42	18 %	63 %	19 %	25 361
Total des charpentiers-menuisiers	38	34 %	53 %	13 %	40 587
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040